

PROJET PEDAGOGIQUE ***2017/2018***



LE NICHoir

Accueil de Loisirs de Thannenkirch ***Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé***

Aubure, Beblenheim, Bennwihr, Bergheim, Guémar, Illhausern, Ostheim, Ribeauvillé maternelles, Ribeauvillé primaires, Riquewihr, Rodern, Thannenkirch.

I. La Présentation :

1. L'organisateur

Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé

1 rue Pierre de Coubertin 68150 Ribeauvillé

Tél. : 03.89.73.27.10

Le territoire s'étend sur quatre unités géographiques majeures que sont, d'ouest en est, le Ried, la Plaine, le Piémont viticole (ou collines sous vosgiennes) et la Montagne vosgienne et compte 18 670 habitants, dont 2517 enfants de 6 à 17 ans (13.48 % de la population) et 1070 enfants de moins de 6 ans (5.73 %).

La Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé, exerce des missions ou différentes compétences qui lui ont été dévolues ou transférées par ses 16 communes membres :

- Aménagement de l'espace
- **Développement économique**
- Protection et mise en valeur de **l'environnement**
- Politique du **logement** et du cadre de vie
- Politique en faveur de **l'Enfance et la Jeunesse**
- Les actions en faveur de la **culture**, du **sport**, des **loisirs actifs** et de la **scolarité**: gestion et animation de la Piscine des 3 châteaux, transport scolaire...

Dans sa mission Enfance et Jeunesse, la Communauté de Communes dispose sur son territoire de 4 modes de gardes distincts.

- La prise en charge de l'accueil de l'enfant de 10 semaines à 3 ans (3 Multi-Accueils)
- La prise en charge par les Assistantes Maternelles agréées (1 Relais Assistantes Maternelles)
- La prise en charge de l'accueil de l'enfant scolarisé de 3 à 12 ans (12 Accueils périscolaires et Accueils de Loisirs)
- Les actions pré-ados et adolescents de 12 à 17 ans

La finalité étant de préserver une continuité dans la vie de l'enfant et du jeune et de lui permettre un développement harmonieux dans des lieux de vie conviviaux.

L'écriture du Projet Educatif et Social de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé en collaboration avec les élus, les parents et tout le personnel professionnel permet d'assurer une continuité éducative et pédagogique de l'accueil de l'enfant sur le territoire.

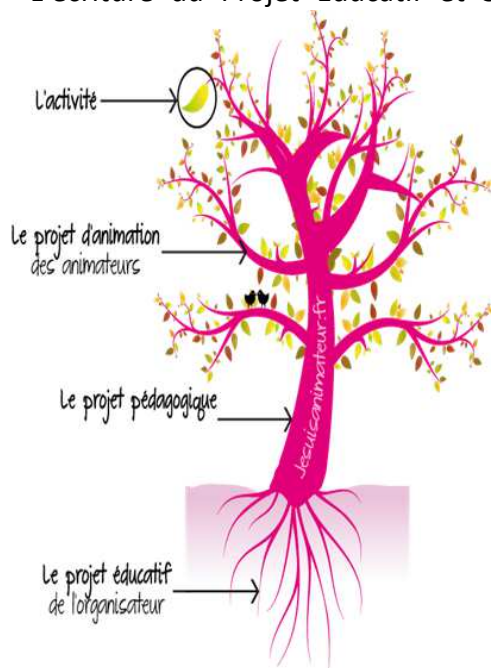
Le présent Projet Pédagogique découle directement de ce Projet Educatif. Rédigé par le responsable, il est le reflet des valeurs éducatives défendues par l'équipe d'animation de votre structure d'accueil.

Plus concrètement et pour finalité, un projet d'animation est écrit et développé par l'équipe sur place.

Il définit les objectifs opérationnels de l'accueil en lien avec le projet Pédagogique.

Il précise le type d'activité proposé, sur un temps donné.

Ils sont tous les trois consultables dans vos structures d'accueil, à la Communauté de Communes ou sur son site internet.



2. L'accueil périscolaire

Le centre périscolaire se trouve à la sortie du village en direction de St Hippolyte, juste à côté de la salle des fêtes et du terrain de foot.

Il fait partie du même bâtiment que l'école.

Celle-ci fonctionne avec 2 classes de plusieurs niveaux :

- La maternelle/CP : 6 PS, 4MS, 3GS et 2 CP.
- Les cycles 2 et 3 : 6 CE1, 3 CM 1, 3 CM 2.

La bibliothèque municipale complète ce pôle pédagogique.

II. La spécificité de l'accueil :

1. Le public

Les enfants accueillis au centre sont scolarisés à l'école de Thannenkirch de 3 à 12 ans. (Petite section maternelle jusqu'au CM 2.

- les périodes d'accueils

Un accueil est possible toute l'année, sauf la semaine entre Noël et Nouvel an (service entièrement fermé) ainsi que la journée de Pré-rentrée (veille de la rentrée de septembre)

Durant les jours scolaires : Ouverture des accueils sur le temps de midi (de la fin des cours jusqu'à la reprise des cours) et le soir après l'école jusqu'à 18h30.

Durant les mercredis et les petites vacances, des regroupements sur certains centres sont organisés en fonction de la période :

Les journées loisirs (mercredis, de la fin des cours à 18h30) : Ribeauvillé Maternelles, Primaires, Bennwihr, Ostheim et Rodern sont ouverts.

Les petites vacances (Toussaint, Noël, Vacances d'hiver et de printemps de 7h30 à 18h30) : Ribeauvillé Maternelles et primaires sont ouverts.

Les activités sont précisées dans le projet pédagogique annuel de la structure concernée.

Durant la période estivale (Juillet et Août) : Ribeauvillé 6/9 ans, Ribeauvillé 10/14 ans, Rodern 3/6 ans et Bennwihr 3/6 ans et 6/12 ans (uniquement pour le mois de juillet) sont ouverts de 7h30 à 18h00.

2. l'environnement

Thannenkirch est un village de moyenne montagne de moins de 500 habitants.

C'est une commune réputée pour ses sentiers de randonnées, notamment sur le massif du Taennchel et ses ondes telluriques réputées bénéfiques.

Nous avons accès également à la salle des fêtes et au terrain de foot tout à côté du périscolaire.

3. Les moyens :

L'équipe se compose de 2 personnes diplômées :

- une responsable : Valérie ANCEL
- une animatrice : Patricia ERTZ

L'écriture du projet pédagogique est un travail commun de l'équipe d'animation.

Une enveloppe budgétaire est attribuée par la Communauté de Communes à chaque accueil

Il appartient au responsable de la structure avec l'accord de son équipe et de sa hiérarchie, de gérer cet apport sur l'année civile pour le financement des projets.

La structure respecte les normes fixées par la DDCSPP (Direction départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population) notamment en matière d'encadrement

Elle respecte également celle fixées par les services vétérinaires en matière d'hygiène (repas, respect des protocoles) ainsi que les protocoles d'utilisation des produits d'entretien et de soins définis par le plan de maîtrise sanitaire (PMS) commun à l'ensemble des structures du territoire de la Communauté de Communes.

4.les locaux :

L'aménagement de la salle de restauration est adapté à l'âge des enfants accueillis au moment du repas.

Nous avons la possibilité de coucher les enfants dans la salle de sieste de l'école sous la surveillance d'un adulte en cas de besoin (fatigue, fièvre).

Dans la salle de motricité de l'école, nous avons aménagé un coin « poupée et dinette », ainsi qu'un coin « voitures-garage ».

Deux canapés offrent un coin de détente près de notre bibliothèque où les enfants peuvent lire tranquillement.

Les toilettes ainsi que la cuisine sont en commun avec l'école.

Nous disposons d'une petite cour juste devant l'entrée du périscolaire, et nous avons aussi la jouissance de la grande cour de l'école pendant l'accueil.

Le préau de l'école situé près de la classe des grands est accessible en cas de mauvais temps.

5 . Mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps

L'enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique peut fréquenter l'accueil de loisirs sous condition d'une mise en place un projet d'accueil personnalisé entre les parents, le médecin, la coordinatrice sanitaire et le responsable du centre et cela dans la mesure où le handicap est compatible avec la vie en collectivité et les locaux.

L'équipe et la coordinatrice sanitaire travailleront en collaboration avec la famille de l'enfant, le médecin référent de la structure, le médecin de l'enfant si nécessaire afin d'organiser cet accueil.

6. Particularités du centre (exemple des transports...)

Nous avons la chance d'être dans le même bâtiment que l'école, il n'y a donc pas de déplacements en extérieur.

Ce gain de temps nous permet de bénéficier de plus de temps à consacrer aux jeux (individuel ou collectifs.) surtout au moment du repas de midi.

III. Les conceptions éducatives

Le Projet Educatif est écrit par la Communauté de communes en collaboration avec les élus, les parents et tout le personnel impliqué dans les différents accueils. Il met en évidence des valeurs que nous allons développer dans notre projet pédagogique.

1.Objectifs éducatifs :

A) Favoriser l'autonomie de l'enfant : responsabiliser l'enfant.

L'autonomie de l'enfant c'est le responsabiliser, le rendre acteur de la vie quotidienne, pendant le temps du repas (self service, rangement) puis pendant le temps libre après le repas (libre choix de jeux, faire une activité, ou ne « rien faire ».)

Il en est de même pour le temps de l'accueil du soir où l'enfant sera libre acteur de ce moment, jeux ou pas, activité ou pas, « ne pas faire à sa place mais l'accompagner ».

Lorsque nous allons à la bibliothèque, tout le monde vient et nous gérons sur place.

Nous favorisons les échanges dans tous les moments de la journée.

B) Accompagner le développement de la personnalité de l'enfant :

Tout au long de l'année, nous proposons aux enfants des petits bricolages : en général le mardi soir car nous sommes là toutes les 2.

Le 3ème mardi du mois, c'est « LE BRICO DU MOIS ».

Cette activité est proposée par l'intermédiaire d'un affichage.

C'est une activité créative plus élaborée, avec la découverte de nouvelles techniques.

Mais il y aura aussi possibilité de faire du bricolage à d'autres moments ; après la bibliothèque, les soirs de mauvais temps, selon la saison et selon la demande.

C) Le respect : dans la vie du centre et ailleurs.

L'équipe rendra attentif les enfants aux notions de respect mutuel, de coopération et d'entraide.

Pour cela des règles de vie sont mises en place avec les enfants.

Tous les objets, le matériel, les meubles ou les jouets sont en commun à tous les enfants, à eux de les respecter pour le bien-être de tous.

Le rangement par exemple pour les plus petits est difficile au début, ils seront « épauler » par un plus grand qui les aidera.

Une sensibilisation est faite par rapport au respect de l'environnement.

Nous rendons attentif les enfants sur le gaspillage (papiers ou autres) et préférons utiliser du matériel de récupération quand c'est possible pour faire du bricolage.

Nous avons la possibilité de recycler le papier, les plastiques et le verre. Des grands bacs sont disposés dans l'école et sinon il y a une déchetterie juste à côté.

Cette notion de respect prend tout son sens lors de nos déplacements à la bibliothèque : respect des lieux, respect des livres, respect du silence.

2. l'organisation de la vie quotidienne

A) La sécurité :

La sécurité des enfants est le souci permanent de l'équipe.

Les activités que l'équipe a mises en place sont adaptées à l'âge des enfants accueillis dans le centre. Cette année la moyenne d'âge a largement baissé et nous accueillons beaucoup plus de petits que les dernières années.

L'équipe sera toujours à l'écoute des enfants et veillera à sa sécurité morale et physique. Elle aura à cœur le bien-être de tous.

La cour du périscolaire est fermée par un portail. Les enfants ne sont jamais seuls, un membre de l'équipe est toujours avec eux, à tout moment.

B) La place laissée aux activités :

Chacun fera à son rythme et développera sa propre sensibilité artistique, nous les guiderons mais ne feront pas « à la place de ».

Certains enfants ayant APC en classe de 11 h30 à 12 h 10, nous profitons de ce temps libre pour faire des jeux autonomes ou sortir dans la cour.

C) l'organisation des temps d'accueil :

Un accueil du matin a été mis en place par la commune de 7 h 30 à 8 h dans les locaux de l'école. C'est une ATSEM qui est présente pour accueillir les enfants.

Depuis la rentrée, la commune a également mis en place un accueil de 18 h 30 à 19 h, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les inscriptions sont à faire auprès de la mairie.

Le midi :

La liste des enfants accueillis le midi et le soir est affichée dans chaque classe afin que les institutrices puissent savoir qui est inscrit au périscolaire.

Les repas de midi sont livrés par le traiteur Mr Deiber.

Un protocole est mis en place entre le traiteur, la coordinatrice sanitaire, le médecin et les parents afin de mettre en place si possible un repas adapté au besoin de l'enfant allergique.

Les petits de la maternelle et les CP sont cherchés dans la classe par une personne de l'équipe d'animation et passent aux toilettes.

Les primaires arrivent seuls de leur classe (après le passage aux toilettes).

Nous avons un peu changé l'organisation du repas le midi par rapport aux années précédentes.

Comme certains enfants viennent plus tard au périscolaire (12 h 10 après l'APC) le mardi et le jeudi, nous laissons un temps libre aux enfants avant de déjeuner. Selon la météo ce sera à l'intérieur ou dans la cour.

Nous prenons le repas vers 12 h15.

Le lundi et le vendredi, nous déjeunons dès la sortie de l'école et faisons ce temps de jeux après le repas.

Nous fonctionnons sous forme de self, les enfants viennent se faire servir au chariot.

Pour débarrasser, chacun vient avec son assiette et ses couverts et le dépose sur le chariot. Un enfant par table est chargé de rapporter les verres de sa table et un autre ramasse les serviettes en papiers.

Ces « métiers » sont basés sur le volontariat de chacun et en général il y a plusieurs candidats, les plus grands aidant les plus jeunes.

Le passage aux toilettes après le repas se fait avec un numéro de passage pour les grands à partir du CP.

Les petits étant accompagnés par une adulte.

Pour les enfants qui le désirent, ils peuvent se brosser les dents dans la salle d'eau des maternelles. Le matériel étant donné par les parents en début d'année.

Le soir :

A 15 h 50, les enfants sortent de l'école et les petits de la maternelle sont cherchés par une adulte, les grands arrivent seuls de leur classe.

Un goûter leur est servi, préparé par le même traiteur que pour les repas.

Pendant que les grands ont la possibilité de faire leurs devoirs, les plus petits iront faire un jeu calme ou du coloriage.

Le temps de repos :

Pendant l'année scolaire il n'y a pas possibilité de coucher les enfants pendant le temps d'accueil du midi. En cas de besoin, si un enfant a besoin de dormir, nous pouvons le coucher dans la salle de repos de l'école maternelle sous la surveillance d'un adulte.

L'accompagnement aux devoirs

L'accueil périscolaire n'a pas vocation à se substituer aux parents et à l'école pour la prise en charge des devoirs. L'équipe ne peut pas se porter garante des devoirs faits.

Les parents doivent rester les référents de la scolarité de leurs enfants.

Dans la mesure du possible et en fonction de l'aménagement de chaque structure, une salle spécifique sera mise à disposition de ceux qui le souhaitent, permettant ainsi d'offrir les meilleures conditions de travail.

Les nouveaux Temps d'Activités Périscolaires

Depuis la rentrée 2014/2015, le service Enfance Jeunesse organise les nouveaux Temps d'Activités Périscolaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Ces temps d'activités sont organisés par trimestre dans tous les accueils de loisirs les vendredis de 13h30 à 16h30.

Des activités sportives et culturelles sont proposées par le personnel du service enfance en collaboration avec les diverses associations locales.

Le type d'activités retenu est lié notamment aux intentions éducatives, à l'environnement, à l'âge des mineurs, aux équipements et aux compétences mobilisables, au temps qui peut être consacré à l'activité... et qui sont définis dans le Projet Educatif Du Territoire (PEDT).

IV. Relationnel

1. Les différents acteurs et les rôles de chacun

A) Les fonctionnements de l'équipe :

L'équipe du Nichoir est composée de 2 personnes : une animatrice et une responsable.

Le projet pédagogique de la structure est écrit par l'équipe, en lien étroit avec le projet éducatif de la Communauté de Communes qui défend certaines valeurs.

Des réunions régulières permettent de faire le point sur la vie du centre, voir où nous en sommes par rapport aux activités et quels sont les projets, les changements à prévoir.

B) Les relations avec les partenaires :

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et La Mutualité Sociale Agricole (MSA)

- Soutien financier de l'action « enfance jeunesse »
- Effectue des contrôles réguliers dans toutes les structures pour s'assurer du respect du contrat CEJ (Aspects financiers, tarifications, encadrements, fréquentations, projets ...)

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population (DDCSPP) pour les plus de 6 ans et le Conseil Général à travers le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) pour les moins de 6 ans.

- Veille au respect des règles d'encadrement et du niveau de qualification des encadrants
- Effectue des contrôles inopinés dans les structures pour s'assurer de l'application de la réglementation en vigueur
- Suivi de la prise en charge éducative, pédagogique et des activités
- A un rôle d'information et de prévention auprès des structures

Nous avons de véritables échanges avec les institutrices que ce soit pour les activités ou pour le fonctionnement en général.

La bibliothèque municipale prépare une fête du livre au mois d'octobre et comme tous les ans, les enfants du périscolaire feront une affiche pour l'entrée du village. Nous allons également échanger des livres le lundi soir tous les 15 jours ou découvrir de nouveaux jeux.

La commune est un partenaire important pour le périscolaire.

Pour le repas de Noël des personnes du 3^{ème} âge du village, les enfants fabriquent des décorations de tables que chacun pourra rapporter à la maison.

Le périscolaire participe également à ces moments conviviaux en faisant par exemples des affiches de jeux pour la kermesse ou des pâtisseries pour le goûter de Noël pour l'association de l'école.

C) Les enfants et les jeunes

Durant les premiers jours du périscolaire après la rentrée, nous demandons aux enfants quelles activités ils aimeraient faire cette année. Dans la mesure du réalisable nous tenons compte de leurs demandes et les intégrons dans le projet pédagogique et les activités.

Cette année, une soirée jeux de société a été demandée par les enfants, elle est prévue en janvier et nous ferons au même moment une dégustation de galettes de rois.

Les enfants seront accompagnés par leurs parents et sous leur responsabilité durant la soirée.

D) Les parents

Les parents sont accueillis tous les soirs par une personne de l'équipe et nous leur parlons du vécu de la journée de leur enfant.

Le programme des activités est affiché devant l'école dans le panneau vitré, ainsi que le menu de la semaine.

V. Les modalités d'évaluation de l'accueil

Au quotidien, nous respectons le projet pédagogique dans le fonctionnement global du centre.

Les activités peuvent être changées, annulées ou transformées selon l'humeur des enfants. Une météo favorable prendra le dessus sur une activité à l'intérieur et un jeu dehors sera alors proposé.

Par rapport à la vie quotidienne, nous pourrons voir tous les jours les progrès faits par les petits pendant le repas, leur façon de tenir les couverts. Plus tard dans l'année l'utilisation du couteau apparaîtra tout naturellement pour les grandes sections.

Pour les activités proposées, l'enfant va évoluer dans sa dextérité tout cela de façon la plus ludique possible.

La question du plaisir durant les activités est posée tous les jours, le verdict tombe de suite.

A l'équipe de faire en sorte d'adapter l'activité pour que chaque enfant y trouve son compte.

Des réunions régulières permettent de faire le point sur l'évolution du projet pédagogique, si les objectifs ont été atteints ou s'il faut rectifier l'une ou l'autre chose.

VI. Conclusion

« Un enfant est un humain en construction, qui a besoin du plus grand respect pour se construire et développer au mieux son potentiel. »

Un projet pédagogique est élaboré de façon à favoriser l'intégration et l'épanouissement individuel de chaque enfant dans le groupe.

L'équipe du Nichoir est garante du bon fonctionnement du centre et garantit la protection physique, morale et affective de l'enfant. Elle le guidera et le conseillera dans sa vie de tous les jours au sein du périscolaire.

Nous diffusons le projet pédagogique à tous les parents des enfants accueillis et nous nous tenons à leur disposition pour toutes demandes de renseignements.

Le programme (mensuel ou trimestriel) selon le cas est affiché sur le panneau de l'école et dans le périscolaire pour informer les enfants et les parents.

I. La Présentation :

À partir du cadre fixé par le projet pédagogique et en concertation avec les enfants, les animateurs élaborent **le projet d'animation** suivant.

Cette année nous n'avons pas choisi de thème particulier. Nous nous référerons aux grandes fêtes du calendrier et laisserons une place aux demandes de bricolages ou d'activités aux enfants.

II. Les projets d'activité/de sortie :

A) LE JARDIN DU LIVRE :

Le lundi, tous les 15 jours, nous nous rendrons à la Bibliothèque municipale : Le Jardin du Livre. Elle se situe juste à côté de l'école.

Certains enfants ne la connaissent pas, n'y sont jamais entrés.

Nous y lisons des histoires et un atelier jeu sera mis en place par les animateurs de la bibliothèque, permettant ainsi la découverte de nouveaux jeux, souvent en rapport avec un album.

NOS OBJECTIFS :

- Permettre aux enfants de découvrir leur bibliothèque et les livres qui sont à leur disposition.
- Echanger sur une histoire
- Choisir des livres, prendre son temps.
- Donner envie de lire, dès le plus jeune âge.

POURQUOI LIRE ? (donner envie de lire aux plus jeunes)

Lire développe la curiosité, l'imagination et la créativité.

La lecture est un moment propice au bien-être et au calme. C'est une situation dans laquelle l'équipe accorde du temps à un enfant ou un groupe selon le moment.

Lire développe le langage et le vocabulaire. Un petit moment d'échange est prévu après chaque histoire et contribue ainsi à familiariser l'enfant avec la structure d'une histoire (début, milieu, fin), tout en restant dans le plaisir du moment.

Certains contes permettent aux enfants de reconnaître leurs émotions, de les nommer de les comprendre et d'affronter les difficultés. Ils peuvent aussi servir à faire passer des messages.

L'équipe se servira du support d'un livre pour délivrer un message, qui touche par exemple le quotidien : le brossage des dents, les séparations, les disputes.

Nous sommes un petit groupe de 4 ou 5 enfants, et aucun ne sait lire encore en début d'année.

Chacun choisi une histoire et nous lisons à tout le groupe.

Nous restons sur place entre 30 mn et 1 heure. Tout dépend de la fatigue et de l'attention des enfants.

Raconter et écouter une histoire doit surtout rester un moment serein et magique, sans chercher plus loin que le plaisir partagé.

B) LE BRICOLAGE DU MOIS :

Tous les mois tout au long de l'année, nous ferons 1 fois par mois le mardi soir le « Bricolage du mois ». Celui-ci est plus élaboré que ceux proposés les mardis soirs durant l'année.

Cette activité a pour but de développer l'imaginaire de l'enfant.

Elles permettent de développer le sens de l'autonomie et de gestion du projet (du début à la fin) et aident à maîtriser les mouvements de la main (motricité fine) avec de la peinture, du coloriage, du découpage. C'est un moment où l'enfant va s'apaiser, après une journée d'école, il va pouvoir satisfaire sa curiosité et sa créativité.

Les activités sont mises en place selon l'âge des participants.

Bricoler : c'est prendre du plaisir, c'est partager un temps avec un animateur, c'est travailler ensemble ou seul, c'est contribuer à l'épanouissement de l'enfant.

NOTRE PROGRAMME :

OCTOBRE : Bricolages d'Halloween (collage, peinture)

NOVEMBRE : Décorations de boîtes en bois (papiers de soie, peinture, collage)

DECEMBRE : couture (sapin en feutrine),

JANVIER : décoration d'une horloge (déco patch, peinture selon l'âge)

FEVRIER : Carnaval : décoration de chapeau (fée ou sorcière) ou masques vénitiens pour les plus grands.

MARS : bricolages de Pâques, décoration de fenêtres.

AVRIL : décoration de petits pots en terre cuite

MAI : tasse en porcelaine à décorer

JUIN : fusées à lancer et moulins à vent.

C) LES JEUX DE SOCIÉTÉS :

Lors de l'accueil du jeudi soir, nous allons proposer principalement des jeux de société.

Les enfants qui viennent le soir ont entre 3 et 7 ans, dont une majorité de maternelles.

POURQUOI JOUER ?

- POUR SE SOCIABILISER :

Jouer ensemble permet de tisser des liens entre nous (animateur et enfants) et les renforcer.

Cela nous permet de discuter entre nous, de partager des opinions.

Certains jeux dits « coopératifs » sont d'excellents moyens pour renforcer l'esprit d'équipe.

- POUR DECOUVRIR, REFLECHIR ET S'INSTRUIRE :

Durant la partie, l'enfant devra observer, analyser et évaluer le comportement des copains.

Exemple du jeu des petits chevaux : observer les chevaux des autres, calculer les distances, gérer son écurie, autant de choses pour apprendre en s'amusant.

Exemple du Triomino (domino à 3 faces) ainsi que les Mots mêlés sont d'autres jeux pour les plus grands qui sont basés sur l'observation, l'anticipation et la lecture.

- POUR INCULQUER DES VALEURS :

Dans un jeu, il faut respecter les règles pour que tout se passe bien. Le jeu permet de transmettre des valeurs telles que l'honnêteté, le respect d'autrui et des règles du jeu.
De plus c'est le moment idéal pour apprendre à être bon perdant !

L'enfant va apprendre à être autonome. Il va gérer lui-même ses pions (petits chevaux pour les plus petits, et argent pour le Monopoly ou la Bonne Paye pour les plus grands).
Tandis que des jeux comme le Cluedo vont développer sa créativité, l'imagination, la déduction et la mémoire.

- POUR AVOIR DES NOTIONS DE DISCIPLINE :

Dans la vie quotidienne, l'enfant est confronté à des règles de vie, que ce soit à l'école, au périscolaire.

Quoi de plus amusant que d'appréhender ces notions par le jeu ?

Le fait d'attendre son tour, respecter les autres joueurs, écouter les règles du jeu et les respecter, autant de notions que l'on rencontre tous les jours.

Cela est rendu plus facile par le biais du jeu.

Et bien sûr le plus important le PLAISIR : on passe un moment agréable, plein de complicité et de fou rire tout en apprenant pleins de choses !

CONCLUSION :

Notre projet d'animation est fait de telle façon à ce que chacun y trouve du plaisir.

Les activités créatives seront adaptées à chaque âge.

Le plaisir de jouer ensemble développe l'interactivité entre les tous, petits et grands et l'entraide prend ainsi tout son sens.

Les plus petits vont développer leur autonomie. Chacun grandit à son rythme.

L'équipe est là pour être à l'écoute des enfants, les aider à s'épanouir et trouver sa place dans le monde du périscolaire.